

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance X
3 Situation en République du Mali
4 Affaire *Le Procureur c. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud* – n° ICC-
5 01/12-01/18
6 Juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, Président — Juge Tomoko Akane — Juge
7 Kimberly Prost
8 Procès — Salle d'audience n° 3 – Mardi 11 Octobre 2022
9 (*L'audience est ouverte en public à 09 h 32*)
10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [09:32:08] Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 (*Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence*)
14 TÉMOIN : MLI-D28-P-0006 (*sous serment*)
15 (*Le témoin s'exprimera en tamasheq*)
16 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:32:42] L'audience est ouverte.
17 Bonjour à toutes et à tous.
18 Madame la greffière d'audience, veuillez appeler l'affaire, s'il vous plaît.
19 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:32:53] Bonjour, Monsieur le Président,
20 bonjour Mesdames les juges.
21 La Situation en République du Mali, dans l'affaire *Le Procureur c. Al Hassan Ag*
22 *Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud* ; référence de l'affaire ICC-01/12-01/18.
23 Et nous sommes en audience publique
24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:33:14] Merci beaucoup, Madame la
25 greffière.
26 Nous allons commencer avec les présentations des différentes équipes, comme tous
27 les matins.
28 D'abord, le Bureau du Procureur. Monsieur le Procureur.

1 M. DUTERTRE : [09:33:28] Bonjour, Monsieur le Président, bonjour, Madame la juge,
2 bonjour, Madame la juge.

3 Le Bureau du Procureur est composé aujourd'hui de M^e Lucio Garcia et de moi-
4 même, Gilles Dutertre. Je salue tout un chacun à l'intérieur et à l'extérieur de la salle,
5 y compris la Défense et l'accusé, même s'il n'est pas présent.

6 Je vous remercie.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:33:50] Merci beaucoup, Monsieur le
8 Procureur Dutertre.

9 Je me tourne à présent vers la Défense. Maître.

10 M^e TAYLOR (interprétation) : [09:34:00] Bonjour, Monsieur le Président, bonjour
11 Mesdames les juges, et bonjour à toutes les personnes présentes dans le prétoire et à
12 l'extérieur du prétoire.

13 La Défense de M. Al Hassan est représentée aujourd'hui par M. Mohamed El
14 Maouloud Al-Ansary, M^e Mohamed Youssef et moi-même, Maître Melinda Taylor.
15 Et j'aimerais remercier la Chambre qui a accepté que M. Al Hassan ne soit pas
16 présent pendant le premier volet d'audience.

17 Merci.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:34:28] Merci beaucoup, Maître Taylor. Tout
19 à fait, la Chambre a reçu la demande de M. Al Hassan et l'a excusé.

20 Maître, c'est le tour des représentants légaux des victimes. Maître.

21 M^e NSITA : [09:34:42] Bonjour, Monsieur le juge Président, honorables Mesdames les
22 juges, le... Chers confrères... estimés Chers confrères.

23 Les représentants... Les victimes sont représentées à cette audience par M^{me} Prisque
24 Dipanga et de moi-même, Fidel Nsita Luvengika.

25 Merci.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:35:02] Merci beaucoup, Maître Nsita.

27 Je me tourne à présent vers le conseil en vertu de la règle 74, du témoin. Maître.

28 M^e CARILOU (interprétation) : [09:35:18] Bonjour, Monsieur le Président, bonjour

1 Mesdames les juges.

2 Leto Cariolou et je suis ici en tant que conseillère juridique en application de la règle
3 74 pour le témoin D-0006.

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:35:30] Merci beaucoup, Maître Cariolou.
5 Comme vous le dites si bien, ce matin, nous poursuivons l'audition du témoin de la
6 Défense D-0006.

7 Enfin, je me tourne vers le témoin.

8 Bonjour, Monsieur le témoin. Est-ce que vous m'entendez ?

9 M. LE TÉMOIN (interprétation) : [09:36:00] Bonjour à vous. Oui, je vous entends.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:36:06] Merci beaucoup, Monsieur le
11 témoin. Au nom de la Chambre, je vous souhaite à nouveau la bienvenue.

12 M. LE TÉMOIN (interprétation) : [09:36:21] Merci beaucoup.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:36:24] Je voudrais vous rappeler que vous
14 êtes toujours sous serment et que vous devez dire la vérité, toute la vérité et rien que
15 la vérité.

16 M. LE TÉMOIN (interprétation) : [09:36:44] Si Dieu le veut.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:36:50] Je voudrais vous rappeler également
18 mes conseils d'ordre pratique que je vous ai prodigués hier, c'est-à-dire que vous
19 devez parler clairement et à un rythme modéré pour faciliter le travail de nos
20 interprètes.

21 M. LE TÉMOIN (interprétation) : [09:37:30] C'est bien noté.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:37:33] Sans plus attendre, je vais passer la
23 parole à la Défense pour la suite et, certainement, la fin de l'interrogatoire principal.
24 Maître Taylor.

25 **QUESTIONS DE LA DÉFENSE (suite)**

26 PAR M^e TAYLOR (interprétation) : [09:37:52] Merci beaucoup, Monsieur le
27 Président.

28 Q. [09:38:57] Bonjour, Monsieur le témoin. Comment allez-vous ce matin ?

1 R. [09:38:09] Je vais très bien, Dieu merci.

2 M^e TAYLOR (interprétation) : [09:38:17] Monsieur le Président, pourrions-nous
3 passer à huis clos partiel, avec votre permission ?

4 *(Passage en audience à huis clos partiel à 9 h 38)*

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:38:30] Tout à fait.

6 Madame la greffière, huis clos partiel, s'il vous plaît.

7 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:38:39] Nous sommes à huis clos partiel,
8 Monsieur le Président.

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 *(Passage en audience publique à 10 h 29)*

24 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:29:42] Nous sommes de nouveau en
25 audience publique, Monsieur le Président.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:29:46] Merci beaucoup, Madame la
27 greffière.

28 Maître Taylor.

1 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:29:50]

2 Q. [10:29:52] Monsieur le témoin, nous parlions d'un lieu bien précis. Est-ce que vous
3 pourriez me dire, s'il vous plaît, ce qui suit : est-ce qu'il y avait une douche dans cet
4 endroit ? Excusez-moi... Donc, oui, est-ce qu'il y avait une douche ?

5 R. [10:30:45] Il n'y avait pas de douche pour se laver. Il n'y avait que des toilettes.

6 Q. [10:30:59] À cet endroit, est-ce qu'il était possible de passer des appels
7 téléphoniques ou pas ?

8 R. [10:31:25] Il n'était pas possible, en tout cas, je n'ai jamais vu une personne passer
9 un appel ; c'était pas possible.

10 Q. [10:31:38] Était-il possible de recevoir des visites... des visites familiales, ou non ?

11 * R. [10:32:03], Oh, que cela est souhaitable ! Non, c'était pas possible.

12 Q. [10:32:11] Était-il possible de recevoir la visite d'un avocat, ou non ?

13 R. [10:32:26] En tout cas, j'ai pas vu un... un avocat qui... qui... qui venait en visite.

14 On... on nous a dit aussi que c'était pas possible.

15 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:32:45] Monsieur le Président, pour les questions
16 suivantes... enfin, ce sont des questions qui vont vraiment être identifiantes.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:32:54] Madame la greffière, huis clos
18 partiel, s'il vous plaît.

19 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 33)*

20 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:33:03] Nous somme à huis clos partiel,
21 Monsieur le Président.

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)

2 (*Passage en audience publique à 11 h 01*)

3 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:01:26] Nous sommes à nouveau en
4 audience publique, Monsieur le Président.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:01:30] Merci beaucoup, Madame la
6 greffière.

7 Il est 11 heures, nous allons nous interrompre pour une demi-heure et nous
8 reprendrons à 11 h 30.

9 L'audience est suspendue.

10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [11:01:54] Veuillez vous lever.

11 (*L'audience est suspendue à 11 h 01*)

12 (*Reprise de l'audience en public à 11 h 39*)

13 M^{me} L'HUISSIÈRE : [11:39:59] Veuillez vous lever.

14 Veuillez vous asseoir.

15 (*le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence*)

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:40:09] L'audience est reprise.

17 Je souhaite un bon retour à M. Al Hassan dans la salle d'audience.

18 Alors, la parole est toujours à la Défense pour la suite de l'interrogatoire principal.

19 Maître Taylor.

20 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:40:37] Merci beaucoup, Monsieur le Président.

21 Avant de ce faire, j'ai cru comprendre que M. Al Hassan pourrait demander à être
22 excusé pour la dernière partie de mon interrogatoire.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:40:55] Maître... Maître Taylor,
24 normalement, il n'y a pas de procès *in absentia*, il n'y a pas de procès en l'absence de
25 l'accusé. Alors, j'ai cru comprendre que M. Al Hassan avait demandé de s'excuser
26 pour trois heures. Les trois heures ont déjà été épuisées, Maître Taylor ; vous voulez,
27 de nouveau, combien de temps ?

28 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:41:23] Merci beaucoup, Monsieur le Président.

1 La demande de M. Al Hassan d'être excusé, c'était pour la... pour le prolongement de
2 mon interrogatoire principal, qui a demandé plus de temps que prévu en raison des
3 diverses discussions, et j'ai encore un... une partie importante à couvrir — à regret, je
4 le... je le dis. Et les sections que je vais couvrir... je suis préoccupée, M. Al Hassan,
5 également, souhaiterait ne pas... est préoccupé s'il doit être présente. Donc, sa
6 demande d'être excusé concerne, justement, les prochains sujets qui seront abordés.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:42:09] Maître Taylor, la Chambre est
8 vraiment embêtée, hein, à ce sujet, parce que la première session, aujourd'hui, a été
9 focalisée sur des sujets qui sont allés trop en détails. Moi-même, je vous ai chaque
10 fois rappelé qu'il y avait beaucoup de détails. À mon avis, il y a des questions qui
11 pouvaient être résumées ou même supprimées pour condenser votre exposé. Alors,
12 là, voyez, ça nous prend du temps, c'est de la responsabilité de la Chambre d'offrir à
13 l'accusé un procès équitable et rapide, mm-hm. Lorsque je dis qu'il y a beaucoup de
14 détails, vous persistez, et... et ça peut nous prendre... En fait, les questions que vous
15 avez posées en une heure et demie, vous pouvez les poser en... en dix jours
16 également. Nous pouvons aller dans les détails : de quoi la personne était souffrante,
17 quel était exactement le... le diagnostic, de quel microbe il s'agissait... Nous pouvons
18 faire deux ans.

19 Alors, maintenant, je crois que vous avez 15 minutes, en l'absence de l'accusé, pour
20 épuiser le sujet que vous ne voulez pas qu'il puisse suivre, et puis nous allons
21 continuer. Parce que c'est de ma responsabilité d'assurer à l'accusé un procès rapide.
22 Madame la greffière, nous allons faire la... sortir M. Al Hassan pour 15 minutes, s'il
23 vous plaît.

24 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:43:48] Est-ce que je peux me faire entendre ?

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:43:51] Non, Maître Taylor,
26 malheureusement, c'est la décision de la Chambre. Parce que nous... c'est... c'est sur
27 le temps, nous... nous sommes en train de discuter sur le temps.

28 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:44:04] Alors, je comprends, Monsieur le Président,

1 nous venons de perdre un quart d'heure, mais je vous redis, avec tout le respect que
2 je vous dois, que ceci clé... crée un stress mental très important pour mon client. Est-
3 ce que c'est l'intention de la Chambre ? Je ne pense pas.

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:44:18] Ça, nous l'avons compris, Maître
5 Taylor, c'est pour cela qu'il a eu trois heures, et... et vous avez dépensé vos trois
6 heures dans les détails que vous... je vous reprochais justement, hein. Alors,
7 maintenant, nous sommes en train de continuer à perdre du temps.

8 Madame la greffière, l'accusé peut s'abstenir... s'excuser pour 15 minutes.

9 Me Taylor va résumer. Ce qu'on peut faire en... en deux jours, on peut le faire en... en
10 une journée ou on peut le faire en 30 minutes ; ce que l'on peut faire en 30 minutes,
11 on peut le faire en deux ans.

12 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:44:56] Monsieur le Président, si vous me permettez
13 de consulter mon client, brièvement ?

14 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:45:07] Tout à fait, vous avez le droit, Maître
15 Taylor.

16 *(Discussion entre Me Taylor et l'accusé, M. Al Hassan)*

17 Madame la greffière, nous pouvons continuer ?

18 *(L'accusé, M. Al Hassan est reconduit hors du prétoire)*

19 Très bien. Maître Taylor, vous avez la parole, s'il vous plaît ; essayez de respecter le
20 temps, 15 minutes pour tout résumer.

21 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:46:14] Merci, Monsieur le Président, je comprends
22 cela, c'est-à-dire 15 minutes avant que M. Al Hassan ne rentre, et non pas 15 minutes
23 pour mon interrogatoire principal, qui devait durer 11 heures.

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:46:27] Non, non, non, c'est juste pour
25 M. Al Hassan, Maître Taylor.

26 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:46:36] Est-ce que l'on pourrait passer en... à huis
27 clos partiel, Monsieur le Président ?

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:46:44] Madame la greffière, huis clos

1 partiel, s'il vous plaît.

2 (*Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 47*)

3 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:47:01] Nous sommes à huis clos partiel,

4 Monsieur le Président.

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)
2 (Expurgé)
3 (Expurgé)
4 (Expurgé)
5 (Expurgé)
6 (Expurgé)
7 (Expurgé)
8 (Expurgé)
9 (Expurgé)
10 (Expurgé)
11 (Expurgé)
12 (Expurgé)
13 (Expurgé)
14 (Expurgé)
15 (Expurgé)
16 (Expurgé)
17 (Expurgé)
18 (Expurgé)
19 (Expurgé)
20 (Expurgé)
21 (Expurgé)
22 (Expurgé)
23 (Expurgé)
24 (Expurgé)

25 *(Passage en audience publique à 13 h 00)*

26 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [13:00:38] Nous sommes à nouveau en
27 audience publique, Monsieur le Président.

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [13:00:42] Merci beaucoup, Madame la

1 greffière.

2 Alors, il est 13 heures, nous allons nous interrompre pour la pause déjeuner et nous
3 reprendrons à 14 h 30, mais je signale que lorsque nous reprenons à 14 h 30, ce sera
4 pour une heure parce que nous devons nous arrêter à 15 h 30 pour libérer la salle, et
5 les juges seront aussi occupés à suivre les interviews des candidats greffiers.

6 Monsieur le Procureur, vous avez la parole.

7 M. DUTERTRE : [13:01:18] Oui, Monsieur le Président, juste à des fins
8 organisationnelles et pour l'efficacité de la procédure, est-ce que M^e Taylor pourrait
9 nous indiquer combien de temps encore elle a besoin ? On aura 10 minutes, on aura
10 20 minutes en *cross* ? Enfin, ça... ça... ça peut nous aider à streamliner les choses.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [13:01:42] Maître Taylor, c'est très important ce
12 que le Procureur vient de dire. Vous avez une idée ?

13 M^e TAYLOR (interprétation) : [13:01:51] Oui, tout à fait, Monsieur le Président. Mon
14 estimation, c'est 10 à 15 minutes.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [13:01:57] Formidable. Merci beaucoup, Maître
16 Taylor.

17 Alors, l'audience est suspendue.

18 M^{me} L'HUISSIÈRE : [13:02:07] Veuillez vous lever.

19 *(L'audience est suspendue à 13 h 02)*

20 *(L'audience est reprise en public à 14 h 31)*

21 M^{me} L'HUISSIÈRE : [14:31:40] Veuillez vous lever.

22 Veuillez vous asseoir.

23 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence)*

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:31:56] L'audience est reprise. Bon après-
25 midi à toutes et à tous.

26 La parole est à la Défense pour la suite et la fin de l'interrogatoire principal.

27 Maître Taylor.

28 M^e TAYLOR (interprétation) : [14:32:23] Merci, Monsieur le Président.

- 1 Q. [14:32:27] Bonjour, Monsieur le témoin. Comment allez-vous cet après-midi ?
- 2 R. [14:32:42] Je vais bien.
- 3 M^e TAYLOR (interprétation) : [14:32:55] Monsieur le Président, pouvons-nous passer
- 4 à huis clos partiel pour que je puisse poursuivre avec mes questions ?
- 5 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:33:07] Bien entendu.
- 6 Madame la greffière, huis clos partiel, s'il vous plaît.
- 7 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 33)*
- 8 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:33:19] Nous sommes à huis clos partiel,
- 9 Monsieur le Président.
- 10 (Expurgé)
- 11 (Expurgé)
- 12 (Expurgé)
- 13 (Expurgé)
- 14 (Expurgé)
- 15 (Expurgé)
- 16 (Expurgé)
- 17 (Expurgé)
- 18 (Expurgé)
- 19 (Expurgé)
- 20 (Expurgé)
- 21 (Expurgé)
- 22 (Expurgé)
- 23 (Expurgé)
- 24 (Expurgé)
- 25 (Expurgé)
- 26 (Expurgé)
- 27 (Expurgé)
- 28 (Expurgé)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 *(Passage en audience publique à 14 h 50)*

9 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:50:47] Nous sommes de retour en audience
10 publique, Monsieur le Président.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:50:51] Merci beaucoup.

12 Maître Taylor.

13 Monsieur le témoin, ceci met un terme à mon interrogatoire principal. Je souhaite
14 vous remercier beaucoup pour le temps que vous avez pris pour répondre à mes
15 questions. Il se peut qu'après le contre interrogatoire, j'ai quelques questions
16 supplémentaires à vous poser, mais j'aimerais d'ores et déjà vous remercier
17 sincèrement.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:51:23] Merci beaucoup, Maître Taylor pour
19 votre interrogatoire principal.

20 À présent, je vais passer la parole au Bureau du Procureur pour le contre
21 interrogatoire.

22 Monsieur le Procureur.

23 **QUESTIONS DU PROCUREUR**

24 PAR M. DUTERTRE : [14:51:45] Je vous remercie, Monsieur le Président.

25 Q. [14:51:40] Bonjour, Monsieur le témoin...

26 R. [14:51:42] Merci.

27 Q. [14:51:51] Vous me voyez bien ?

28 R. [14:51:54] Oui. Je vous vois.

- 1 M. DUTERTRE : [14:51:58] Je vais vous demander, Monsieur le Président, d'aller en
2 audience à huis clos, et je crains que ça dure un certain moment.
- 3 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:52:11] D'accord.
4 Madame la greffière, huis clos partiel, s'il vous plaît.
- 5 M. DUTERTRE : [14:52:31]
6 Q. [14:52:26] Alors, Monsieur le témoin, on est en audience...
- 7 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [14:52:29] Attendez, attendez, Monsieur le
8 Procureur...
- 9 M. DUTERTRE : [14:52:30] Non ? Pas encore.
- 10 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 52)*
- 11 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:52:40] Nous sommes à huis clos partiel,
12 Monsieur le Président.
- 13 (Expurgé)
14 (Expurgé)
15 (Expurgé)
16 (Expurgé)
17 (Expurgé)
18 (Expurgé)
19 (Expurgé)
20 (Expurgé)
21 (Expurgé)
22 (Expurgé)
23 (Expurgé)
24 (Expurgé)
25 (Expurgé)
26 (Expurgé)
27 (Expurgé)
28 (Expurgé)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 *(Passage en audience publique à 15 h 18)*

19 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:18:55] Nous sommes à nouveau en
20 audience publique, Monsieur le Président.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:18:58] Merci beaucoup, Madame la
22 greffière. Alors, Monsieur le Procureur, vous avez la parole.

23 M. DUTERTRE : [15:19:04]

24 Q. [15:19:04] Alors, précisément, Monsieur le témoin, parlons de la vérité. Vous avez
25 eu une séance de préparation avec la Défense vendredi et samedi derniers, n'est-ce
26 pas, Monsieur le témoin ?

27 R. [15:19:45] Oui je les ai rencontrés.

28 M. DUTERTRE : [15:19:50] Alors, Monsieur le Président, j'aimerais utiliser le

1 document à l'intercalaire 125, qui est le *witness preparation notes*, qui porte l'ERN
2 MLI-D28-0006-9024.

3 Q. [15:20:27] Monsieur le témoin, lors de cette séance de préparation, le résumé...
4 *witness summary* vous a été relu, n'est-ce pas, Monsieur le témoin, celui auquel j'ai
5 fait référence ?

6 M. DUTERTRE : [15:20:47] Et je vais à page 2, Monsieur le Président : « *Reading of the*
7 *witness summary, MLI-D28-0006-9020* ».

8 R. [15:21:45] En tout cas, des documents m'ont été... m'ont été lus. Et ça me sert à rien
9 de me les montrer parce que je ne les reconnaîtrais pas.

10 Q. [15:21:57] Je... Je vais pas vous les montrer, Monsieur le témoin, rassurez-vous.
11 Mais ce document vous a été lu en *tamasheq*, tel qu'on peut le lire, page 2 (*portion*
12 *non interprétée*). Vous n'avez pas fait aucune correction au *witness summary*
13 concernant le MNLA, Monsieur le témoin, n'est-ce pas ?

14 R. [15:23:22] En fait, moi, j'ai juste parlé ; moi, je ne fais que parler. Donc, je réponds
15 à ceux qui me posent des questions et, ceux qui veulent écrire, ils vont écrire. Mais,
16 moi, ce que je dis, mes propos, sont ceux que je... que je tiens devant vous
17 aujourd'hui, ce sont les mêmes que je tiens devant vous aujourd'hui.

18 Q. [15:23:46] Donc, je prends acte que... je prends acte que vous n'avez fait aucune
19 correction au *witness summary*, Monsieur le témoin. Et, par ailleurs ça correspond
20 aussi, le *witness summary*, à ce que vous avez déclaré à la gendarmerie malienne — et
21 je fais référence au document...

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:24:12] Maître Taylor.

23 M^e TAYLOR (interprétation) : [15:24:14] Nous sommes en audience publique.

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:24:25] Oui, c'est noté. Alors...

25 M. DUTERTRE : [15:24:27] C'est pas identifiant, je pense, Monsieur le Président.

26 M^e TAYLOR (interprétation) : [15:24:32] Avec tout le respect que nous vous devons,
27 nous soulignons que cela est identifiant et nous devons donner au témoin le droit de
28 se faire entendre. Et je pense que l'Accusation devrait respecter le résumé mis en

1 exergue qui a été approuvé par la Chambre, et ce n'est pas à l'Accusation de décider
2 les mesures de protection concernant le témoin.

3 À la lumière de tout ce qui a été dit par le témoin jusque-là, ceci est identifiant.

4 Et ces questions me préoccupent, car cela met le témoin à risque et il ne pourra pas
5 répondre librement et complètement à ces questions. Il devrait pouvoir le faire sans
6 être... sans courir de risques.

7 M. DUTERTRE : [15:25:23] Je suis dans les mains de la Chambre, Monsieur le
8 Président, je me plie à toute décision.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:25:37] Maître Taylor, de l'opinion de la
10 Chambre, vraiment, cette question sur... quand le Procureur dit « voilà, à la
11 gendarmerie, et cetera, et cetera », c'est... la Chambre pense que ce n'est pas
12 identifiant.

13 Alors, Monsieur le Procureur, essayez de formuler la question de sorte qu'elle ne
14 puisse pas laisser transparaître l'identité de la personne.

15 M. DUTERTRE : [15:26:11] Formulé en terme général, je... je m'y... je m'y efforce,
16 Monsieur le Président, mais sous votre contrôle...

17 Q. [15:26:19] ... Vous avez également déclaré à la gendarmerie malienne que vous
18 aviez intégré le MNLA, n'est-ce pas, Monsieur le témoin ?

19 R. [15:26:53] Oui, je leur ai dit ça. Par contre, pose-moi la question : pourquoi leur ai-
20 je dit cela ?

21 Q. [15:27:08] Vous avez dit cela à la gendarmerie et vous l'avez dit à la Défense parce
22 que c'est la vérité, n'est-ce pas, Monsieur le témoin ?

23 R. [15:27:28] (*Intervention non interprétée*)

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:27:42] Bon. Oui, Maître Taylor.

25 M^e TAYLOR (interprétation) : [15:27:45] Est-ce que les réponses du témoin peuvent
26 ne pas être interprétées en audience publique, s'il vous plaît ? J'ai entendu certains
27 mots qui sont identifiants.

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:27:54] Là, je suis d'accord avec vous, Maître

1 Taylor. Pour cette dernière réponse du témoin, il n’y a pas besoin de traduire ça en
2 audience publique.

3 Alors, Monsieur le Procureur, ce que nous allons faire, nous allons tout simplement
4 prononcer le huis clos partiel. Et puis avertir le public.

5 Voilà. Alors, j’annonce pour le public que nous allons passer à huis clos partiel et
6 puis, dans trois minutes, nous mettrons fin à l’audience publique... à l’audience
7 d’aujourd’hui.

8 Madame la greffière, à huis clos partiel, s’il vous plaît.

9 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 28)*

10 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:28:31] Nous sommes à huis clos partiel,
11 Monsieur le Président.

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 *(Passage en audience publique à 15 h 29)*

25 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:29:46] Nous sommes à nouveau en
26 audience publique, Monsieur le Président.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:29:49] Merci beaucoup, Madame la
28 greffière.

1 Alors Monsieur le témoin, c'est la fin de notre journée, un peu plus tôt parce qu'il y a
2 d'autres obligations pour les juges et pour d'autres membres du personnel. Vous
3 allez poursuivre demain, hein, à 9 h 30, comme d'habitude. Et d'ici là, vous ne parlez
4 à personne, ni à des amis ni à des membres de votre famille, au sujet de votre
5 déposition. Et au nom de la Chambre, je vous remercie énormément pour votre
6 patience.

7 LE TÉMOIN (interprétation) : [15:31:06] Je vous remercie.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:31:09] Merci beaucoup, Monsieur le
9 témoin.

10 Alors, compte tenu du temps, nous allons lever notre audience en catastrophe. Je
11 remercie les parties et les participants, les sténotypistes, les interprètes, les officiers
12 de sécurité et le public.

13 L'audience est levée.

14 M^{me} L'HUISSIÈRE : [15:31:27] Veuillez vous lever.

15 (*L'audience est levée à 15 h 31*)